
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 14 (1986)

DOI: 10.11588/fr.1986.0.52597

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

SAINT-SIMON ET MADAME PALATINE*

Saint-Simon a pu se réjouir, depuis la publication d'extraits de ses «Mémoires» à la fin du 18^e siècle et de leur texte intégral vers 1820 (l'édition dite «du marquis»), d'une attention et d'une ferveur qui ne se sont jamais démenties par la suite. Les éditions Chéruel (Hachette, 1856–1858, 22 vol.) et Boislisle (Hachette, 1879–1928, 43 vol.), et les éditions G. Truc et Y. Coirault dans la Pléiade (pour ne mentionner qu'elles...), ont inspiré à plusieurs générations d'historiens et critiques littéraires des contributions importantes aux études saint-simonistes. La publication des «Mémoires» fut complétée de trois éditions, de conception différente, des «Additions au Journal de Dangeau», et d'une dizaine de volumes d'«opera minora» inédits¹. La création, voici quinze ans, d'une Société Saint-Simon et d'une revue annuelle spécialisée – les «Cahiers Saint-Simon» – a couronné un grand effort soutenu qui n'aurait sans doute pas déplu au mémorialiste. L'imposant témoignage qu'il nous a transmis du règne de Louis XIV et de la Régence du duc d'Orléans est sans aucun doute unique dans la littérature mondiale par son ampleur (plusieurs dizaines de milliers de pages) et par l'incroyable qualité d'un style incisif et très personnel.

Ce témoignage que les historiens exploitent à fond depuis un siècle et demi est constitué, outre les célèbres «Mémoires» qui à eux seuls remplissent presque dix mille pages, par d'autres textes dont l'éclairage peut varier, mais pas l'optique historique particulière à Saint-Simon: citons parmi d'autres titres le «Parallèle des trois premiers rois Bourbons», les «Notes sur les Duchés-Pairies», les «Additions au Journal de Dangeau». La Correspondance complète de Saint-Simon, annoncée dans la Pléiade, achèvera l'édition de l'œuvre essentielle du duc-mémorialiste.

Tout à fait différent fut le destin posthume de Madame Palatine, connue en Allemagne comme Elisabeth Charlotte (contracté en Liselotte) von der Pfalz, fille de l'Electeur Palatin Karl Ludwig. Après son mariage en 1671 avec Philippe, duc d'Orléans et frère de Louis XIV, et appelé *Monsieur* à la cour, elle fut appelée *Madame*. Les historiens français l'appellent soit Madame Palatine, soit la Princesse

* Conférence présentée le 6 novembre 1986 à l'Institut Historique Allemand de Paris.

1 Additions au Journal de Dangeau in: Journal du marquis de Dangeau, SOULIE et FEUILLET de CONCHES (éd.), 19 vol. Paris 1854–1860. Chaque addition est imprimée à la suite du texte de Dangeau auquel elle se réfère. Les éditions Boislisle et Coirault de «Mémoires» donnent les «Additions» en appendice, découpées en tranches. – P. FAUGERE (éd.), Ecrits inédits de Saint-Simon, Paris (Hachette) 1880–1892, 8 vol.; Fr.-R. BASTIDE (éd.), Papiers en marge des Mémoires, Paris (Club français du livre) 1954, 1390 pp.; Y. COIRAULT (éd.), Grimoires de Saint-Simon. Nouveaux inédits, Paris (Klincksieck) 1975, 320 pp.; Y. COIRAULT et Fr. FORMEL (éd.), Saint-Simon, textes inédits, Paris (Editions Vendôme) 1985, 860 pp.

Palatine. Cette princesse allemande, qui vécut 51 ans à la cour de France (celle de Louis XIV, son beau-frère, et celle du Régent, son fils), est l'auteur de la plus ample correspondance qu'on puisse s'imaginer, et qui fait revivre exactement la même période et le même milieu que les lecteurs de Saint-Simon connaissant si bien. En effet, Madame et sa Correspondance se sont éteintes fin 1722, et les »Mémoires« de Saint-Simon s'arrêtent à la mort du Régent, fils de Madame, un an plus tard, fin 1723. Travaillant depuis vingt ans sur les polygraphes mémorialistes et épistoliers des 17^e et 18^e siècles, je ne connais aucun épistolier dont la boulimie l'emporte sur celle de Madame. Nous avons conservé de Mme de Sévigné 1122 lettres. Ce qui est déjà publié de Madame dépasse largement les 5000 lettres, et il ne fait pas de doute que de nombreuses bibliothèques et archives publiques et privées contiennent encore des séries de ses lettres.

Une équipe internationale est en train de se constituer; elle se propose de publier une nouvelle édition critique aussi complète que possible. Or, les quelque 5000 lettres déjà publiées (la moitié d'entre elles en extraits seulement), et celles qui sommeillent, encore inconnues, dans les cartons des Archives, ne constituent qu'une faible partie de celles que Madame a dû écrire. Une évaluation prudente de 60000 lettres me semble plutôt trop modeste qu'excessive. Ainsi, un témoignage répété et extrêmement précis de Saint-Simon nous apprend que Madame a écrit au moins 7000 lettres (toutes perdues) à une seule correspondante, la comtesse de Beuvron, qui fut pendant quelques années sa dame d'honneur et confidente avant d'être chassée par Monsieur en 1682. On pourrait dresser sans peine la liste des correspondances individuelles, c'est-à-dire des séries de lettres adressées par Madame à un seul correspondant ou correspondante, et qui furent brûlées après le décès des destinataires, ou perdues². L'écart entre les lettres déjà publiées et celles qui ne le sont pas encore suggère d'emblée que Madame, malgré son importance claironnée et reconnue, ne fut pas publiée avec le même soin que Saint-Simon.

Peu important ici les raisons de cette négligence: elles furent à la fois techniques et politiques. Constatons seulement qu'après l'âge d'or de l'édition de onze volumes de lettres de Madame³ et d'un grand nombre de séries de lettres publiées dans des revues savantes⁴ (tout ceci dans la période 1870-1912), un brusque silence a succédé aux efforts des grands éditeurs de Madame que furent surtout Wilhelm Ludwig Holland, Eduard Bodemann et Hans Helmolt. Quelques biographies, publiées depuis 1916

2 Cf. CONRAD VARRENTAPP, in: *Historische Zeitschrift*, München-Leipzig, 49 (1883), p. 126 sv.

3 Ed. BODEMANN (éd.), *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die Kurfürstin Sophie von Hannover*, Hannover (Hahn) 1891, 2 vol.; ID. (éd.), *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an ihre frühere Hofmeisterin A. K. von Harling, geb. von Uffeln, und deren Gemahl, Geh. Rath Fr. von Harling zu Hannover*, Hannover-Leipzig (Hahn) 1895. Je renvoie dans la suite à ces trois vol. Bodemann par l'abréviation Bod. I, II et III. W. L. HOLLAND (éd.), *Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*, Stuttgart-Tübingen (Litterarischer Verein in Stuttgart) 1867-1881, 6 vol. Abrégés ci-après comme Hol. I, Hol. II, etc. S. HELLMANN (éd.), *Aus den Briefen der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an Etienne Polier de Bottens*, Tübingen (Litterarischer Verein in Stuttgart) 1903; H. F. HELMOLT (éd.), *Elisabeth Charlottens Briefe an Karoline von Wales und Anton Ulrich von Braunschweig-Wolfenbüttel*, Annaberg (Graser) 1909. Abrégé ci-après en Hel.

4 Une liste complète serait fastidieuse. Je renvoie à H. F. HELMOLT, *Kritisches Verzeichnis der Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans*, Leipzig (R. Haupt) 1909, p. 9-21; et M. STRICH, *Liselotte und Ludwig XIV.*, München-Berlin (Oldenbourg) 1912, p. 1-3.

des deux côtés du Rhin, n'ajoutaient rien à ce qu'on savait déjà au début du siècle⁵. La traduction d'à peu près un cinquième des lettres en français à la fin du 19^e siècle (je pense aux traductions Brunet, Rolland et Jaeglé) laissait beaucoup à souhaiter⁶. Le 20^e siècle n'y changea rien, puisque les trois anthologies parues après 1950 n'étaient et ne sont que des mélanges variés des médiocres traductions du siècle précédent⁷.

Cette négligence scandaleuse d'un grand document historique franco-allemand qui ne demandait qu'à être exploité socio-culturellement, a frappé du côté francophone certains saint-simonistes et historiens de la Régence. En Allemagne, la sympathie dont Madame a toujours bénéficié ne s'est guère traduite en contributions scientifiques majeures, mais le public continue de pratiquer fidèlement l'épistolière dans trois éditions anthologiques, celles de Margarethe Westphal (souvent rééditée), de Heinz Herz et de Helmuth Kiesel⁸. L'acquisition, il y a quelques années, par l'Université de Heidelberg d'une série de 47 lettres françaises à Mme de Ludres, et leur publication par Jürgen Voss⁹, réveilla les milieux académiques. La découverte, toujours par Jürgen Voss, d'une série de 52 lettres adressées entre 1717 et 1722 à la comtesse de Schaumburg-Lippe, et dont la publication est annoncée, ne pourra qu'être favorable au réveil des études Liselottistes outre-Rhin.

Mes recherches sur Saint-Simon m'ont fait regretter depuis longtemps l'état d'hibernation dans lequel était entrée la Liselotte-Forschung. Pensant qu'il fallait travailler sur Madame en partant de tous les textes publiés, et particulièrement de ceux qui ne furent pas traduits en français, j'ai présenté des échantillons d'une telle approche aux colloques récents de Bamberg et de Marseille, et au Collège de France en mars 1986, lors de la journée d'études organisée par la Société Saint-Simon.

Par un phénomène de génération spontanée, les Universités de Heidelberg et Paris IV (Sorbonne) prirent en même temps l'initiative d'un Colloque consacré à Madame: il eut lieu à Heidelberg en septembre 1986. Une équipe internationale de chercheurs se pencha, au pied du château de Heidelberg, sur divers aspects de la Liselotte-Forschung, et commença d'examiner la possibilité d'une nouvelle édition scientifique de la Correspondance de Madame.

*

5 Du côté allemand: M. STRICH, *Liselotte von Kurpfalz*, Berlin (Ullstein) 1925; G. ARETZ, *Liselotte von der Pfalz*, Stuttgart (Hoffmann) 1926; M. KNOOP, *Madame Liselotte von der Pfalz*, Stuttgart (Koehler) 1956. – Du côté français: A. CABANÈS, *Une Allemande à la cour de France*, Paris (Albin Michel) 1916; P. REBOUX, *Une rude gaillarde. La Princesse Palatine*, Paris (Flammarion) 1934; F. FUNCK-BRENTANO, *Liselotte, duchesse d'Orléans, mère du Régent*, Paris (Nouv. Revue Critique) 1936; P. GRENAUD, *La Palatine, Mère du Régent et Commère du Grand Siècle*, Paris (Les Lettres Libres) 1984; A. LEBIGRE, *La Princesse Palatine*, Paris (Albin Michel) 1986.

6 *Correspondance complète (sic) de Madame duchesse d'Orléans*, par M. G. BRUNET, Paris (Charpentier) 1854, rééd., 2 vol.; *Lettres inédites de la Princesse Palatine*, traduites par A.-A. ROLLAND, Paris (Hetzl) 1863; *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*. Trad. et notes par E. JAEGLÉ, Paris (Quantin) 1880, 2 vol., et Paris (Bouillon) 1890, 3 vol.

7 *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans née Princesse Palatine*, éd. M. GOUDEKET, Paris (Club français du livre) 1948 et 1964; *Lettres de Madame Palatine*, éd. H. JUIN, Paris (Club du meilleur livre) 1961; *Lettres de la Princesse Palatine*, éd. O. AMIEL, Paris (Mercure de France) 1981, rééd.

8 M. WESTPHAL, *Ebenhausen* (Langewiesche Brandt) 1958, rééd.; H. HERZ, Leipzig 1972; H. KIESEL, Frankfurt (Insel Verlag) 1981.

9 J. VOSS (éd.), *Die Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orléans an die ehemalige Versailler Hofdame Madame de Ludres (1687-1722)*, in: *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, 129 (1981), p. 234-275.

Confronter Madame et Saint-Simon, c'est examiner d'abord la nature des rapports entre deux contemporains qui faisaient partie du même milieu et qui se connaissaient. Saint-Simon savait que Madame était une épistolière enragée; Madame ignorait de son côté que Saint-Simon, à l'insu de tous, travaillait tous les soirs dans un cagibi au brouillon de ses »Mémoires«. Madame mentionne très peu Saint-Simon, trois fois seulement! Saint-Simon mentionne environ trois cents fois Madame dans des passages parfois très longs. Ces discours réciproques, d'importance inégale, méritent d'être examinés de près. On peut confronter ensuite deux éclairages circonstanciés, en partie convergents et en partie divergents mais complémentaires, d'un milieu socio-historique particulièrement prestigieux: la cour de Louis XIV et celle de son neveu, le duc d'Orléans.

Le fait que Madame mentionne si peu Saint-Simon n'a rien d'étonnant, car un monde séparait l'imposante belle-sœur du Roi du petit duc cacochyme qui furetait dans tous les coins. De plus, aux yeux de Madame, les ducs français n'étaient que quantité négligeable comparés aux ducs et comtes d'Allemagne. Ces derniers, croyait-elle, ne devaient leur dignité qu'à Dieu seul; les ducs français, quant à eux, avaient reçu leur dignité ducale des mains du Roi. Ils étaient ses sujets soumis comme tous les autres Français; leurs chaînes, seulement, étaient un peu plus dorées. Voilà tout. Elle s'indigne dans une lettre d'octobre 1702 à sa demi-sœur Amelise:

»Quoique nous autres comtesses palatines, nous ayons pour ainsi dire donné naissance aux princes les plus puissants du monde, on croit ici à peine que nous soyons de bonne maison, et s'il arrive ici un comte palatin, un gueux de duc (*ein lumpener duc*) lui disputera le rang. Cela me rend souvent si furieuse que j'en crève dans ma peau«¹⁰!

Il ne fait pas de doute que le »gueux de duc« auquel pense Madame était Saint-Simon qui, comme chacun sait, était d'une susceptibilité excessive dès que sa dignité ducale, pourtant de fraîche date, était en jeu, et qui passait son temps à chercher querelle à ceux qui lui manquaient de respect. Dans une lettre d'octobre 1717, Madame raconte à sa demi-sœur Louise comment elle a rabroué Saint-Simon coupable d'avoir essayé de se placer devant le comte palatin von Zweibrücken:

»En France et en Angleterre les milords et les ducs sont d'une fierté si outrée qu'ils s'imaginent être au-dessus de tout. Si on les laissait faire, ils se croiraient meilleurs que les princes du sang, et pourtant la plupart d'entre eux ne sont pas même gentilshommes. J'ai semoncé un jour vertement l'un de ces ducs qui se plaça à la table du Roi devant le prince de Zweibrücken. Je dis en élevant la voix: »D'où vient que monsieur le duc de Saint-Simon presse tant le prince de Deux-Ponts? A-t-il envie de le prier de prendre un de ses fils pour page?« Tout le monde se mit à rire à tel point qu'il dut s'en aller...«¹¹.

On comprend que Saint-Simon ne se soit pas soucié de consigner dans ses »Mémoires« cette anecdote qui blessait cruellement sa vanité. Il a dû avaler cette couleuvre comme tant d'autres, appliquant cette maxime de conduite qu'il recommande à tout courtisan: *laisser dire, faire et agir en s'abandonnant à la Providence, est un axiome qui m'a toujours paru d'un grand usage à la cour, pourvu qu'on n'en abuse pas*. Il n'en abusait certainement pas, car il note aussi: *un sage et dédaigneux*

10 Hol. I, 311.

11 Hol. III, 111.

*silence est difficile à garder...*¹². On s'étonne moins, à la lumière de ce coup de bec dont il fut la victime, que Saint-Simon, dans les différents portraits qu'il a laissés de Madame, répète qu'elle se fit *craindre par ses propos*¹³, et qu'elle pouvait être *dangereuse*¹⁴.

Il est curieux de constater qu'à peu près au même moment où Madame maltraite Saint-Simon pour avoir manqué de respect au prince de Zweibrücken, sa fille Elisabeth-Charlotte, mariée depuis 1698 au duc Léopold de Lorraine, l'attaque méchamment dans ses lettres à sa confidente la marquise d'Aulède pour des raisons identiques: Saint-Simon a voulu passer devant Louis de Lorraine-Armagnac, prince de Lambesc. Et exactement comme sa mère, la duchesse de Lorraine reproche à Saint-Simon ses origines plus que médiocres (on sait que le duc croyait descendre de Charlemagne »au moins par une femme, sans contestation quelconque«). Voici quelques extraits dénigrants sortis de la plume de la duchesse de Lorraine; elle écrit le 18 avril 1716:

...Je ne doute pas que (le Régent, son frère) n'ait des favoris bien indignes et bien ingrats, témoin le petit duc de St. Simon, qui, à mon gré, est un indigne petit Monsieur. Il se rend pourtant justice de ne pas vouloir être mêlé avec la noblesse de France; c'est qu'il n'en est pas digne, et qu'il connaît la bassesse de son origine. Je suis sûre que tout ce qui s'est passé sur cela entre les ducs et la noblesse ne vient de ce vilain matin-là...

Même ton dans la lettre du 12 décembre 1716:

J'avoue, Madame, que je suis fâchée de voir que (le Régent) conserve toujours son amitié à ce petit vilain St. Simon, qui, en vérité, ne la mérite pas, car je ne lui connais ni noblesse, ni bon sentiment.

Et enfin, le 22 avril 1717:

*Je ne suis pas surprise des impertinences de Mr. de St. Simon. (...) Cela prouve bien la folie de Mr. de St. Simon, de vouloir passer devant un prince de maison souveraine. Je suis sûre que les ducs qui sont de naissance ne feraient pas une chose comme cela, et il n'y a que ceux qui ne sont pas, à le bien prendre, gentilhomme, qui puissent être aussi impertinents*¹⁵.

La presque identité des propos anti-saint-simonistes de Madame et de sa fille prouve que cette dernière ne faisait que répéter, avec moins d'aménité encore que sa mère, les commentaires blessants qui circulaient sur Saint-Simon et sa ducomanie dans l'entourage de Monsieur et de Madame.

Le duc aurait été probablement étonné d'apprendre que Madame le cite une fois avec une admiration amusée, dans une lettre de juillet 1719 à Caroline von Ansbach, princesse de Galles:

»Le duc de Saint-Simon devint un jour impatient de la bonté de mon fils, et lui dit en colère (en français dans le texte): *Ah! Vous voilà le débonnaire; depuis Louis le Débonnaire, on n'a*

12 Je renvoie aux Mémoires de Saint-Simon dans l'éd. BOISLISLE, Paris, Hachette, 1879-1928, 43 vol. Abrégé: B. XVIII, 371 et B. IV, 106.

13 B. VIII, 336.

14 B. VI, 408.

15 Lettres d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, duchesse de Lorraine, à la marquise d'Aulède, 1715-1738, Nancy (L. Wiener) 1865, p. 5, 26 et 44-45, J'ai modernisé l'orthographe de la duchesse qui est encore plus fantaisiste que celle de sa mère.

rien vu de si débonnaire que vous! Mon fils en faillit mourir de rire» (Mein Sohn wollte sich krank darüber lachen)¹⁶.

La troisième mention de Saint-Simon se situe en octobre 1721, peu avant le départ de celui-ci en Espagne comme ambassadeur extraordinaire. Selon les coutumes diplomatiques de l'époque, les mariages princiers avec leurs cérémonies et signatures de contrats étaient trop importants pour être confiés à des diplomates de carrière. Le Régent eut la bonne idée d'envoyer Saint-Simon à Madrid comme ambassadeur extraordinaire au moment des fiançailles de Mlle de Montpensier, fille du Régent, avec le prince des Asturies, fils aîné de Philippe V, le premier roi Bourbon d'Espagne. Saint-Simon partit le 23 octobre 1721, après avoir assisté le 2 octobre à une réunion de la cour au Palais-Royal. La duchesse d'Orléans et Madame, sa belle-mère, reçurent les compliments des courtisans à l'occasion du mariage annoncé de leur fille et petite-fille. Madame, qui a 69 ans, se plaint dans une lettre du 4 octobre à sa demi-sœur Louise, que son âge et sa corpulence l'ont fait souffrir chaque fois que l'étiquette de cour exigeait d'elle qu'elle se levât pour saluer les princes et les ducs venus pour la complimenter. Saint-Simon, qu'on devine tout fier de sa nouvelle dignité, était de ceux qui la firent souffrir à leur insu. Elle écrit:

«Mais ce qui était le pire, c'étaient mes genoux (...). Car outre les dames arrivaient de nombreux seigneurs, des princes et des ducs, pour lesquels je devais me lever, comme le prince Charles d'Armagnac, le prince d'Espinois, le duc de Lorge, le duc et la duchesse de Saint-Simon. Je ne sais qui encore, il faut le demander à mes genoux; ils s'en souviendront mieux que moi, car ils en ont assez souffert...»¹⁷.

Madame est mentionnée environ 300 fois dans les «Mémoires» de Saint-Simon. Tous ces passages trahissent des relations ni faciles ni chaleureuses entre Madame et le duc-mémorialiste. Ce dernier, lorsqu'il n'était encore que vidame de Chartres, était le compagnon de jeu du duc de Chartres, fils de Madame et futur Régent; ils avaient, à quelques mois près, le même âge. Madame connaissait donc le petit Saint-Simon depuis son enfance, et l'avait vu grandir. Saint-Simon était bien sûr sur les lieux lorsque le mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois, fille naturelle du Roi et de Mme de Montespan, fut déclaré en janvier 1692. Il fut témoin de la gifle retentissante que Madame donna dans la Grande Galerie de Versailles devant toute la cour à son fils, furieuse que celui-ci n'eût pas eu le courage de dire «non» au Roi:

Le lendemain, toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez M. le duc de Chartres, mais sans dire une parole: on se contentait de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du Conseil, dans la galerie, et la messe du Roi. Madame y vint: Monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisait tous les jours, pour lui baiser la main; en ce moment, Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs, dont j'étais, d'un prodigieux étonnement¹⁸.

Le 17 février, quelques jours avant le mariage, Saint-Simon allait faire malicieusement sa cour à Madame, espérant peut-être assister à une autre éruption de colère germanique:

16 Hel., 201.

17 Hol. VI, 239-240.

18 B. I, 74.

*J'allai ce matin-là chez Madame, qui ne put se tenir de me dire, d'un ton aigre et chagrin, que j'étais apparemment bien aise des bals qu'on allait avoir, et que cela était de mon âge, mais qu'elle, qui était vieille, voudrait déjà les voir bien loin*¹⁹.

Il faut préciser que Saint-Simon avait alors 17 ans, et Madame presque 40, ce qui ne l'empêche pas de se dire «vieille». Ici, on ne peut qu'admirer la précision de la mémoire de Saint-Simon: en effet, quatre jours plus tard, le 21 février 1692, Madame écrit à sa tante Sophie:

«On a faussement informé Votre Dilection en vous disant que je me suis conduite comme une enfant à propos du mariage. Malheureusement, je ne suis plus d'âge à être puérile (*ich bin leyder in keinem Alter mehr, kindisch zu sein*)»²⁰.

Le texte de Saint-Simon trahit, au-delà des distances curiales qui séparaient Madame du futur mémorialiste, une certaine familiarité. Dix-huit ans plus tard, lorsque Saint-Simon a œuvré laborieusement à une réconciliation entre Louis XIV et son neveu, duc d'Orléans et futur Régent, – réconciliation qui ouvre la voie aux fiançailles du duc de Berry, petit-fils de Louis XIV, et de Mlle de Valois, fille aînée du duc d'Orléans – Madame reçoit Saint-Simon *avec des larmes de joie*²¹. De même, lorsque la duchesse de Saint-Simon a accepté la place de dame d'honneur de la nouvelle duchesse de Berry, *Madame se mit à pleurer de joie en voyant entrer Mme de Saint-Simon chez elle*²².

Ces bonnes dispositions se maintiennent pendant la régence. Saint-Simon raconte:

*Je me souviens que, (...) pendant un hiver de la Régence, (...) M. le duc d'Orléans me dit un jour qu'il avait un plaisir et une complaisance à me demander; c'était d'aller quelquefois chez Madame, qui lui avait fait ses plaintes qu'elle ne me voyait jamais et que je la méprisais: on peut juger de mes réponses. Le dernier (que je la méprisais) était, comme on peut penser, sans aucune apparence, et ce n'était pas un sentiment que personne pût avoir pour Madame; l'autre (qu'elle ne me voyait jamais) était vrai: je ne lui faisais ma cour à Versailles qu'aux occasions (...). Depuis cela, j'allais à sa toilette une fois en quinze jours ou trois semaines, quand elle était à Paris, et j'y étais toujours fort bien reçu*²³.

Ces visites régulières ont sans aucun doute favorisé des rapports de confiance entre Madame et Saint-Simon. Cela est manifeste lorsque ce dernier est chargé par le Régent après le Lit de Justice du 26 août 1718, d'aller annoncer à la duchesse d'Orléans que son frère, le duc du Maine, a été réduit au rang d'ancienneté de sa pairie. Saint-Simon savait que cette réduction des bâtards ne plairait pas à l'épouse du Régent, et fit en vain l'impossible pour échapper à la corvée. *Le débat fut vif et long; il fallut obéir*, écrit-il dans les «Additions»²⁴. Il se rendit à Saint-Cloud à son corps défendant, annonça la nouvelle avec force compliments, et s'échappa dès que la bienséance le lui permit du boudoir de la duchesse que ce coup porté à la bâtardise avait bouleversée, étant bâtarde elle-même. Saint-Simon savait la haine que Madame vouait – comme lui-même – à la bâtardise, et alla lui porter la bonne nouvelle. La

19 B. I, 75.

20 Bod. I, 144.

21 B. XIX, 291.

22 B. XIX, 332.

23 B. XXVI, 326.

24 Additions au Journal de Dangeau, éd. SOULIÉ-FEUILLET de CONCHES (cf. n. 1) XVII, 368.

page qui raconte leur entretien mérite d'être citée en longueur: elle montre deux personnages qui sont visiblement sur la même longueur d'onde:

Je montai chez Madame. Je vis bien en entrant qu'on s'y attendait à me voir et qu'on en avait même impatience. Je fus environné du peu de monde qui était dans sa chambre, à qui je ne m'ouvris de rien, tandis qu'on l'avertissait dans son cabinet, où elle écrivait, comme elle faisait presque toujours, et me fit entrer dans l'instant. Elle se leva dès que je parus, et me dit avec empressement: »Eh bien! Monsieur, voilà bien des nouvelles?« En même temps ses dames sortirent, et je demurai seul avec elle. (...) Elle (...) me demanda les nouvelles avec grand empressement. Ma surprise fut extrême lorsque je connus enfin qu'elle n'en savait nulle autre que le lit de justice et chose aucune de ce qui s'y était passé. Le lui dis donc l'éducation du Roi donnée à Monsieur le Duc, la réduction des bâtards au rang de leurs pairies, et le rétablissement du comte de Toulouse. La joie se peignit sur son visage, et elle me répondit, avec un grand Enfin redoublé, qu'il y avait longtemps que son fils aurait dû l'avoir fait, mais qu'il était trop bon. Je la fis souvenir qu'elle était debout; mais par politesse elle y voulut rester. Elle me dit que c'était où la folie de Mme du Maine avait conduit son mari, me parla du procès des princes du sang contre les bâtards, et me conta l'extravagance de Mme du Maine, qui, après l'arrêt intervenu entre eux, avait dit en face à M. le duc d'Orléans, en lui montrant ses deux fils, qu'elle les élevait dans le souvenir et dans le désir de venger le tort qu'il leur avait fait. Après quelques propos de part et d'autre sur la haine, les discours, les mauvais offices et pis encore du duc et de Madame la duchesse du Maine contre M. le duc d'Orléans, Madame me pria de lui conter de fil en aiguille (ce fut son terme) le détail de cette célèbre matinée. Je la fis encore inutilement souvenir qu'elle était debout et lui représentai que ce qu'elle désirait apprendre serait long à raconter; mais son ardeur de le savoir était extrême. M. le duc d'Orléans m'avait ordonné de lui tout dire, tant ce qui s'était passé au Conseil qu'au lit de justice. Je le fis donc à commencer dès le matin. Au bout d'un quart heure Madame s'assit, mais avec la plus grande politesse. Je fus près d'une heure avec elle à toujours parler et quelquefois à répondre à quelques questions, elle ravie de l'humiliation du Parlement et de celle des bâtards, et que Monsieur son fils eût enfin montré de la fermeté²⁵.

La satisfaction qui transparait dans cette page de Saint-Simon se manifeste avec la même évidence dans la lettre écrite par Madame sitôt après sa conversation avec Saint-Simon, le même vendredi 26 août 1718, à Caroline princesse de Galles. En voici un extrait:

»Aujourd'hui à sept heures mon fils a réuni le Conseil de Régence, après avoir envoyé une lettre de cachet au Parlement pour le convoquer. Ils se sont rendus en robe rouge à pied aux Tuileries, croyant amener ainsi la populace, mais les gens ont seulement crié: »où vont ces rouges homards?« Le Roi a réprimandé le Parlement par la bouche du Garde des Sceaux pour avoir porté atteinte à son autorité (...). Et puisque le duc du Maine a excité le Parlement contre le Roi, on lui enlève la surintendance de l'éducation du Roi (Louis XV avait alors huit ans) et on le dégrade lui, ses frères et enfants, de leur rang de Princes du Sang qu'on leur avait laissé, et ils n'auront désormais d'autre rang que selon leur duché et pairie. Toutefois, en raison de la fidélité que le comte de Toulouse a toujours manifestée envers le Roi, on le rétablit à vie dans ses dignités (...). Mme d'Orléans est inconsolable, et allée à Paris dans un tel désespoir qu'elle me fait vraiment pitié. Mme du Maine aurait dit il y a trois jours à table devant tout le monde: »On m'accuse de révolter le Parlement contre M. le duc d'Orléans, mais je le méprise trop pour prendre une si noble vengeance. Je m'en vengerai, mais d'une autre manière«²⁶.

25 B. XXXV, 249-250.

26 Hel., 163-164.

Ces quelques textes, et beaucoup d'autres qu'on ne peut citer par esprit d'économie, suggèrent un rapprochement entre Madame et le petit duc qui avait dû, avant le début de la Régence, encaisser ses coups de bec, mais qui n'avait jamais cessé de la respecter. Peut-être Saint-Simon se rendait-il compte, encore du vivant de Louis XIV, qu'il avait plus en commun avec Madame qu'on ne serait tenté de croire à première vue.

Le fait que deux amies intimes de Madame, la maréchale de Clérembault et la comtesse de Beuvron, l'étaient aussi de Saint-Simon, lui ménageait, sinon des accès directs, du moins des voies de communication avec l'entourage de Madame. Et il s'en servait quand il le fallait. Ainsi, lorsqu'en 1699 le vieux duc de Gesvres répète à Monsieur et à Madame les propos dédaigneux de Saint-Simon sur la petitesse de la souveraineté et du rang du duc de Lorraine, leur gendre, et lorsque Saint-Simon apprend que Madame *avait parlé fort aigrement* de lui, il s'adresse à la comtesse de Beuvron pour aplanir les difficultés²⁷. Il semble évident que la hargne de la duchesse de Lorraine envers Saint-Simon trouve son origine dans cet incident.

Plus importante encore que les amies que Saint-Simon et Madame avaient en commun, est l'identité de leurs ennemis, ou, si l'on veut, de leurs cibles privilégiées. Parmi ceux-ci, on peut citer le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat, deux des mignons de Monsieur, que Saint-Simon et Madame méprisaient tous les deux du fond du cœur, et dont ils parlent à peu près de la même façon. Tous les deux, ils détestent souverainement l'abbé (plus tard cardinal) Dubois; ils essaient en vain, l'un à l'insu de l'autre, de limiter l'énorme influence de Dubois sur l'esprit du Régent. Leur aversion les poussait à des excès de langage d'une grande expressivité; Saint-Simon se vengea à sa façon de Dubois, en accrochant son portrait en face de sa chaise percée. Mais cette haine n'empêchait ni Madame ni Saint-Simon d'écrire à Dubois des lettres émaillées de protestations d'amitié et d'attachement. Les deux lettres écrites par Saint-Simon à Dubois en octobre 1721 et publiées par Gonzague Truc²⁸, et les 42 lettres adressées par Madame à Dubois et publiées par le comte de Seilhac²⁹, sont révélatrices à cet égard. Il est dommage que Madame n'ait pas vécu assez longtemps pour voir la mort de Dubois (elle mourut huit mois avant lui) et pour en parler dans sa correspondance, car, pour elle, Dubois est et reste «le plus grand fourbe et hypocrite de Paris»³⁰. Quant à Saint-Simon, on sait qu'il ne se priva pas d'accabler Dubois de sa plume la plus féroce, et que la longue et fielleuse nécrologie de Dubois, *ce venimeux serpent, ce monstrueux personnage*, se termine sur cette curieuse conclusion:

*C'en est assez pour montrer quel était ce monstrueux personnage, dont la mort soulagea grands et petits, et en vérité toute l'Europe, enfin jusque son frère même, qu'il traitait comme un nègre*³¹.

27 B. VI, 407.

28 Lettres du 24 et 26 octobre 1721, publiées par G. TRUC dans le t. VII (pp. 444-446) de son éd. des Mémoires dans la Pléiade.

29 Cte de SEILHAC, L'Abbé Dubois, Premier Ministre de Louis XV, Paris (Amyot) 1862, 2 vol., I, 206-245.

30 Bod. II, 332.

31 B. XLI, 211

Mais cette haine partagée contre Dubois n'est encore rien à côté de la hargne que Madame et Saint-Simon manifestent à l'égard de Madame de Maintenon, leur bête noire par excellence. Les raisons de cette inimitié sont cependant différentes. Pour Saint-Simon, cette haine n'avait rien de personnel, car il n'était pas en rapports avec l'épouse morganatique du Roi. *Mme de Maintenon, de qui je n'étais connu en aucune sorte, écrit-il*³². Et encore: *Mme de Saint-Simon ni moi n'avions jamais eu aucun commerce avec Mme de Maintenon, pas même indirectement, et jamais nous ne l'avions recherché*³³. Ce que Saint-Simon ne peut pardonner à Mme de Maintenon, c'est son dévouement aux bâtards royaux, et surtout au duc du Maine. On connaît l'aversion presque pathologique qu'éprouvait Saint-Simon pour les bâtards, accusant *la monstrueuse horreur de leur plus que ténébreuse naissance*³⁴. Ce qu'il reproche à Mme de Maintenon, c'est son influence fatale sur le Roi, et même son effacement: elle vit, invisible, secrète et entourée de quelques familiers qui n'aimaient pas Saint-Simon et qu'il appelle ses *mauvais anges*, dans un *sanctuaire*³⁵ inaccessible au commun des mortels. En parlant d'elle, le mémorialiste se sert très souvent du terme *fée*: *cette étrange fée, la dévote fée, cette fée presque octogénaire, cette vieille fée, cette fameuse et trop funeste fée, etc...*³⁶. Le «Dictionnaire» de Furetière définit *fée* comme suit:

Terme qu'on trouve dans les vieux romans, qui s'est dit de certaines femmes ayant le secret de faire des choses surprenantes (...). C'était en effet un nom honnête de Sorcières ou Enchanteresses...

En somme, Saint-Simon en veut à Mme de Maintenon d'avoir joué le rôle historique considérable qui fut le sien, passant du lit d'un poète cul-de-jatte à celui de Louis XIV. Cela explique le ton relativement modéré de la notice nécrologique de Mme de Maintenon qui mourut à Saint-Cyr en 1719. Je cite Saint-Simon:

*Le samedi au soir 15 avril, veille de la Quasimodo, mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale Mme de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe, s'il fût arrivé quelques années plus tôt! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du Roi, qu'il ne reste rien à en dire (...). Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout (...) en est curieux*³⁷.

Ces lignes furent écrites à peu près trente ans après la mort de Mme de Maintenon. Dix ans plus tôt, Saint-Simon réagit avec moins de sérénité. Annotant Dangeau qui mentionne le *si grand mérite* de la favorite défunte qui a fait *tant de bien et empêché tant de mal* durant sa faveur, Saint-Simon explose: *Voilà bien fadement, salement et puamment mentir à pleine gorge*, et conclut l'addition qu'il insère à cet endroit:

32 B. X, 215.

33 B. XIX, 334.

34 B. XIX, 392.

35 B. XVIII, 44 et B. XIX, 334.

36 Voir D. VAN DER CRUYSSSE, *Le Portrait dans les Mémoires du duc de Saint-Simon*, Paris (Nizet) 1971, p. 292, n. 567.

37 B. XXXVI, 180-181.

*Cette femme fatale fit de grands maux à la France, et n'ayant plus que (Saint-Cyr) à dominer, y excerça toute son humeur aigrie et raccourcie, et lui fut d'un grand soulagement par sa mort, qui au reste fut au dehors à peine aperçue*³⁸.

Si les raisons de l'antipathie de Saint-Simon pour Mme de Maintenon étaient en quelque sorte historiques, celles de la haine implacable de Madame étaient purement personnelles. Très imbue de la supériorité de sa naissance, elle regardait la veuve Scarron comme une vieille et malpropre intrigante, et souffrait de la voir excercer sur Louis XIV une influence sans pareille, l'appelant quelquefois la Pantocrate. Elle la traite couramment de *alte Zott* (vieille ordure), *Hutzel* (avorton), *Kunkunkel* (ripopée), *Rumpompel* (guenippe), *Mausdreck* (crotte de souris), *alte Schump* (vieille gueuse), et autres gentilleses de la même sorte. Tous les malheurs et contretemps du Grand Règne lui sont invariablement imputés: la cherté de la vie, les épidémies, les famines, les guerres, la persécution des protestants, les deux destructions du Palatinat, etc... A ses yeux, la Maintenon à la cour est une crotte de souris égarée parmi les grains de poivre, et elle aime lui appliquer le dicton allemand *Wo der Teuffel nicht hinkommen kann, da schickt er ein alt Weib hin* (où le diable ne peut aller, il envoie une vieille femme). Et bien sûr, elle ne lui pardonnera jamais la scène humiliante qu'elle eut à subir après la mort de Monsieur en 1701. Il est révélateur qu'elle même n'en souffle mot dans sa correspondance, alors que Saint-Simon, qui n'a ici aucune raison de mentir ou d'exagérer, raconte longuement l'événement qu'il tenait probablement de la maréchale de Clérembault. Il commence par raconter que, sitôt après la mort de Monsieur en 1701, Madame de Maintenon alla visiter Madame à la demande de celle-ci:

Après les premiers compliments, ce qui était là sortit, excepté Mme de Ventadour. Alors Madame fit asseoir Mme de Maintenon, et il fallait, pour cela, qu'elle en sentît tout le besoin. Elle entra en matière sur l'indifférence avec laquelle le Roi l'avait traitée pendant toute sa maladie, et Mme de Maintenon la laissa dire tout ce qu'elle voulut, puis lui répondit que le Roi lui avait ordonné de lui dire que leur perte commune effaçait tout dans son cœur, pourvu que, dans la suite, il eût lieu d'être plus content d'elle qu'il n'avait eu depuis quelque temps (...). A ce mot, Madame, qui se croyait bien assurée, se récrie, proteste qu' (...) elle n'a jamais rien dit ni fait qui pût déplaire, et enfile des plaintes et des justifications. Comme elle y insistait le plus, Mme de Maintenon tire une lettre de sa poche, et la lui montre en lui demandant si elle en connaissait l'écriture. C'était une lettre de sa main à sa tante la duchesse d'Hanovre, à qui elle écrivait tous les ordinaires, où, après des nouvelles de cour, elle lui disait en propres termes qu'on ne savait plus que dire du commerce du Roi et de Mme de Maintenon, si c'était mariage ou concubinage, et de là tombait sur les affaires du dehors et sur celles du dedans, et s'étendait sur la misère du Royaume, qu'elle disait ne s'en pouvoir relever. La poste l'avait ouverte (...) et l'avait envoyée au Roi en original. On peut penser si, à cet aspect et à cette lecture, Madame pensa mourir sur l'heure. La voilà à pleurer, et Mme de Maintenon à lui représenter modestement l'énormité de toutes les parties de cette lettre, et en pays étranger; enfin, Mme de Ventadour à verbiager, pour laisser Madame le temps de respirer et de se remettre assez pour dire quelque chose. Sa meilleure excuse fut l'aveu de ce qu'elle ne pouvait nier, des pardons, des repentirs, des prières, des promesses.

Quand tout cela fut épuisé, Mme de Maintenon la supplia de trouver bon qu'après s'être acquittée de la commission que le Roi lui avait donnée, elle pût aussi lui dire un mot d'elle-même, et lui faire ses plaintes de ce qu'après l'honneur qu'elle lui avait fait autrefois de vouloir

38 Additions au Journal de Dangeau (cf. n. 1), XVIII, 32-33.

bien désirer son amitié, et de lui jurer la sienne, elle avait entièrement changé depuis plusieurs années. Madame crut avoir beau champ: elle répondit qu'elle était d'autant plus aise de cet éclaircissement, que c'était à elle à se plaindre du changement de Mme de Maintenon, qui, tout d'un coup, l'avait laissée et abandonnée (...). A cette seconde reprise, Mme de Maintenon se donna le plaisir de la laisser enfilier, comme à l'autre, les plaintes, et de plus les regrets et les reproches: après quoi elle avoua à Madame qu'il était vrai que c'était elle qui, la première, s'était retirée d'elle (...), et de là, raconte à Madame mille choses plus offensantes les unes que les autres qu'elle avait dites d'elle à Madame la Dauphine, lorsqu'elle était mal avec cette dernière, qui, dans leur raccommodement, le lui avait redit de mot à mot. A ce second coup de foudre, Madame demeura comme une statue. Il y eut quelques moments de silence. Mme de Ventadour fit son même personnage, pour laisser reprendre les esprits à Madame, qui ne sut faire que comme l'autre fois, c'est-à-dire qu'elle pleura, cria, et pour fin, demanda pardon, avoua; puis, repentirs et supplications. Mme de Maintenon triompha froidement d'elle assez longtemps, la laissant s'engouer de parler, de pleurer, et lui prendre les mains. C'était une terrible humiliation pour une si rogue et fière Allemande. A la fin, Mme de Maintenon se laissa toucher, comme elle l'avait bien résolu, après avoir pris toute sa vengeance. Elles s'embrassèrent, elles se promirent oubli parfait, et amitié nouvelle. Mme de Ventadour se mit à pleurer de joie (...). Tout se sait enfin dans les cours, et, si je me suis peut-être un peu étendu sur ces anecdotes, c'est que je les ai vues d'original et qu'elles m'ont paru très curieuses³⁹.

Cette page pose un problème. Saint-Simon semble ignorer que Madame n'écrivait qu'en allemand à sa tante Sophie (il n'y a qu'une exception célèbre), et que la chambre noire, en renvoyant au Roi l'original de la lettre accablante, a dû lui en adresser aussi la traduction. Il faut donc supposer que Mme de Maintenon, qui ne connaissait point l'allemand, a dû montrer à Madame l'original et lui lire la traduction. Mais ne boudons pas notre plaisir, car cette page superbe nous permet d'assister »en direct«, grâce à l'écriture vivante de Saint-Simon, à ce qui a dû être l'un des moments les plus pénibles dans la vie de Madame.

Affectivement, et sans doute inconsciemment, Madame Palatine reproche à Mme de Maintenon d'avoir gagné à tout jamais l'affection et la confiance de cet homme fort qu'elle admire et aime un peu naïvement, Louis XIV, qu'elle appelle souvent dans ses lettres *der große Mann* (le grand homme). Michael Strich, dans son livre sur Madame et Louis XIV (*»Liselotte und Ludwig XIV.«*, 1912), a bien démontré l'amour que Madame éprouvait pour son beau-frère sans s'en rendre compte, mais qui n'échappait pas aux contemporains clairvoyants, à Mme de Sévigné notamment qui écrit le 7 juillet 1680 à sa fille:

Elle a une violente inclination pour le frère aîné de son époux. Elle ne sait ce que c'est; la tante (la princesse de Tarente, tante maternelle de Madame) le sait bien. Nous rîmes de ce mal qu'elle ne connaît point du tout et qu'elle a d'une manière si violente⁴⁰.

Quelles que furent les raisons de cette haine viscérale, la joie féroce de Madame éclata sans contrainte lorsqu'elle apprit la mort de la vieille épouse du Roi. Le matin du 16 avril 1719, lendemain du décès de Mme de Maintenon, elle vient de terminer une longue lettre à sa demi-sœur la raugrave Louise quand on vient lui annoncer la nouvelle. Elle ajoute aussitôt un post scriptum: »J'apprends ce matin que la vieille Maintenon est crevée (*daß die alte Maintenon verreckt ist*) hier entre 4 et 5 heures de

39 B. VIII, 350-355.

40 Mme de SÉVIGNÉ, Correspondance (éd. R. DUCHÊNE), Paris 1974, II, 1001-1002.

l'après midi. C'eût été un grand bonheur si cela avait pu arriver il y a quelque trente ans⁴¹. Et deux jours plus tard, le 18 avril, dans une lettre à la princesse de Galles: »La vieille gueuse est crevée (*die alte Schump ist verreckt*) samedi dernier 15 avril entre 4 et 5 heures du soir à Saint-Cyr. (...) J'ai dans la tête que ce qui a fait le plus de chagrin à la vieille ordure (*die alte Zott*) en mourant, c'est de laisser derrière elle mon fils et moi en bonne santé⁴². Et enfin, encore deux jours plus tard, le 20 avril, dans une lettre à von Harling: »Nous avons perdu samedi soir une âme pieuse à Saint-Cyr, notamment la vieille Maintenon. Un orage est responsable de sa mort, car il a fait rentrer la rougeole qu'elle avait (...). Elle a caché quatre années de son âge, elle ne se donnait que 82 ans, mais elle en avait 86 (en réalité, elle en avait 84). Si elle était morte il y a vingt ans, je m'en serais réjouie de tout cœur, mais maintenant cela ne me fait ni plaisir ni peine⁴³.

Cette haine rapproche Saint-Simon et Madame, sans qu'elle fît oublier au duc que Madame l'avait rabroué en public: la *si rogue et fière Allemande* de la scène de la lettre révèle chez lui une plaie qui s'est mal fermée. Même ton à propos de la cessation des visites de Madame aux dames non titrées à partir de 1690: *Madame, farouche et particulière, avec sa couche de gloire, n'en voulut pas faire...*⁴⁴. Ce que Saint-Simon reproche à Madame somme toute, c'est d'être aussi susceptible que lui-même en matière de rangs et de distinctions, d'être *petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû*. Cette dernière citation, tirée du portrait nécrologique de Madame, illustre à quel point Saint-Simon, dans la sphère qui était la sienne, se comportait comme Madame et lui ressemblait sans qu'il en fût conscient. C'est ce mélange d'affinité et d'éloignement, de respect et de froissement, qui sous-tend les deux portraits que le mémorialiste a tracés de Madame. Le premier s'insère dans la chronique de l'année 1715, peu avant la mort de Louis XIV:

Madame était une princesse de l'ancien temps, attachée à l'honneur, à la vertu, au rang, à la grandeur, inexorable sur les bienséances. Elle ne manquait point d'esprit, et ce qu'elle voyait elle le voyait très bien. Bonne et fidèle amie, sûre, vraie, droite, aisée à prévenir et à choquer, fort difficile à ramener; grossière, dangereuse à faire des sorties publiques, fort Allemande dans toutes ses mœurs, et franche, ignorant toute commodité et toute délicatesse pour soi et pour les autres, sobre, sauvage et ayant ses fantaisies⁴⁵.

Le second portrait, qui suit la mention de la mort de Madame, part d'une même vision:

Madame tenait en tout beaucoup plus de l'homme que de la femme. Elle était forte, courageuse, allemande au dernier point, franche, droite, bonne et bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières, et petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû. Elle était sauvage, toujours enfermée à écrire, hors les courts temps de cour chez elle; du reste, seule avec ses dames; dure, rude, se prenant aisément d'aversion, et redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; nulle flexibilité; jalouse, comme on l'a dit, jusqu'à la dernière petitesse,

41 Hol. IV, 90-91.

42 Hel. 134.

43 Bod. III, 135.

44 B. XII, 9.

45 B. XXVI, 323-324.

de tout ce qui lui était dû; la figure et le rustre d'un Suisse; capable avec cela d'une amitié tendre et inviolable⁴⁶.

Saint-Simon n'est pas le seul à avoir souligné la rusticité physique de Madame; elle fut elle-même la première à se moquer de son apparence ingrate, et d'attirer l'attention de ses correspondantes sur son visage de chat, d'ours et de singe (*mein Katzen-Bären-Affengesicht*). Les trois autoportraits physiques qu'elle a tracés sans aucune complaisance pour sa tante Sophie de Hanovre sont d'un réalisme poussé qui fait plus d'honneur à sa franchise qu'à ses charmes corporels. Il est curieux qu'aucun des ces trois autoportraits n'ait été traduit en français, ni par Brunet, ni par Rolland, ni par Jaeglé. Les deux premiers datent du 10 octobre 1699 et du 14 mars 1700. Madame se console à la fin de son premier autoportrait:

«Je ne souhaite pas que quelqu'un tombe amoureux de moi, et je suis persuadée que ceux qui sont mes bons amis regarderont seulement mon esprit, et non ma figure (*nur mein Gemühte undt nicht meine Figur*)»⁴⁷.

Voici le troisième de ces autoportraits, daté du 10 décembre 1712 (Madame a donc soixante ans), traduit aussi littéralement que possible:

«Quand Votre Dilection a vu sa Liselotte, et comme elle pouvait si bien courir et sauter, elle était légère et jeune. Maintenant je suis vieille et pesante. Voilà un grand changement. Je suis certaine que, si j'étais assez heureuse d'être vue par V. D. dans un lieu où elle ne s'attendrait pas à me voir, il lui serait impossible de me reconnaître, à moins que je ne parle. Mes yeux ridés, mes grandes joues pendantes, mes cheveux blancs comme la neige, l'enfoncement entre mes oreilles et mes joues et mon grand menton double ne feraient nullement penser V. D. à Liselotte. Je ne me ressemble plus en rien: mon cou long s'est enfoncé, j'ai maintenant les épaules grosses et larges et les hanches affreusement grosses. Mes jambes sont plus que grosses, car elles sont fort enflées. V. D. voit bien qu'elle ne me reconnaîtrait plus sous cette figure. Quand j'ouvre la bouche, mes dents reflètent bien mon délabrement: l'une est cassée, l'autre noire, et celles qui restent partent en morceaux. En un mot, toute ma personne n'est que misère. Mais que faire? (*summa: überall ist Ellendt in meiner gantzen Person. Aber was will man thun?*)»⁴⁸.

On constate que Saint-Simon n'était pas seul à réussir des portraits physiques désagréables qui ne font grâce d'aucun détail déplaisant, épousant étroitement les disgrâces des visages et des corps. Madame était même plus forte que lui, n'hésitant pas à décrire crûment l'image que reflétait son miroir. Saint-Simon, quant à lui, a sagement renoncé à décrire son physique cacochyme de fils de vieux...

Un autre domaine où un parallèle de Saint-Simon et de Madame serait fort intéressant, mais qui nous conduirait trop loin, est celui des attitudes religieuses. On sait que Madame, en traversant le Rhin et avant de pouvoir épouser le frère du Roi Très-Chrétien, avait dû se prêter à une parodie de conversion au catholicisme. Repeinte hâtivement des couleurs de l'Eglise romaine dans la cathédrale de Metz, elle y avait prononcé sans enthousiasme une abjuration des erreurs du protestantisme (son père Karl Ludwig était calviniste et sa tante Sophie de Hanovre, chez qui elle avait passé quatre années de son enfance, était luthérienne). Pour elle, ce changement

46 B. XLI, 117.

47 Bod. I, 380.

48 Bod. II, 323.

de religion (*Glaubenswechsel, Übertritt*) était voulu par la Providence et inscrit dans son destin, dans ce qu'elle appelle *mein destinée oder Verhencknuss*. Elle écrira 36 ans plus tard à sa tante Sophie :

« J'ignore ce qu'on a fait lire à la princesse Elisabeth lors de son abjuration à Bamberg. A moi, on m'a seulement lu quelque chose auquel je devais dire oui ou non, ce que j'ai fait selon ma conviction, en disant quelquefois »non« lorsqu'on s'attendait à un »oui«, mais la chose passait. J'ai dû en rire en moi-même⁴⁹.

Son père Karl Ludwig rêvait d'une réunion des trois religions, et avait même fait construire à Mannheim une église ouverte aux représentants et aux fidèles des trois confessions chrétiennes. Pierre Bayle a forgé spécialement pour lui un terme nouveau : «... l'Electeur Palatin, le Prince du monde le plus latitudinaire...»⁵⁰. Quatre tantes de Madame, Louise-Hollandine, l'abbesse catholique de Maubuisson, Anne de Gonzague, épouse catholique du prince palatin Eduard, Sophie de Hanovre et Elisabeth, abbesse de l'abbaye luthérienne de Herford en Westphalie, œuvraient chacune à sa manière pour un accommodement entre catholiques et protestants. Par tradition familiale et par conviction personnelle, Madame n'attachait pas une importance excessive à ce qui séparait les trois confessions, et avait fini par se constituer ce qu'elle appelle à plusieurs reprises «un petit religion à part moi».

Subissant sans goût la liturgie catholique (elle ne comprenait pas le latin et n'aimait pas la polyphonie baroque de la musique sacrée), elle lisait tous les matins la Bible dans la traduction mâle de Luther avant d'assister à une messe privée que son chapelain expédiait en un quart d'heure. A ses yeux, les controverses dogmatiques qui séparaient les confessions chrétiennes n'étaient que des chicanes ridicules inventées et entretenues par des prêtres qui cherchaient à se donner de l'importance. Elle écrit à sa tante en 1704 : «Je ne puis comprendre pourquoi des luthériens ont de la peine à devenir catholiques, car la différence de croyance est si mince, que cela ne vaut pas la peine d'en discuter»⁵¹. Plutôt que crypto-protestante ou pseudo-catholique, Madame était tout simplement une chrétienne tolérante et pleine de bon sens.

On comprend aisément son anti-papisme et son anti-cléricalisme. Elle se méfiait surtout des Jésuites qui avaient pourtant son confessionnal. Elle parle souvent des *wüste Pfaffen* ou des *verfluchte Pfaffen*, et est visiblement contente chaque fois qu'elle peut annoncer la mort d'un pape. La mort de Clément XI Albani en 1721 lui arrache cet aveu : «je ne supporte pas cette engeance de curés (*ich mag das Pfaffengeschmeiß nicht leiden*)»⁵². Il est dommage que le gallicanisme convaincu qui ressort de sa correspondance, ses propos marqués au coin du bon sens sur l'infailibilité pontificale, la persécution des jansénistes et du père Quesnel, et sa critique lucide de la Révocation et de la Constitution (la *verfluchte Constitution*), soient diminués par cette hargne souvent irrationnelle. Pragmatique, son attitude anticléricale est souvent déterminée directement par les contradictions qu'elle relève dans le comportement

49 Bod. II, 159-160.

50 P. BAYLE, Dictionnaire historique, 3^e éd., Rotterdam 1715, art. Lubienietzki, II, 824.

51 Bod. II, 93.

52 Bod. II, 40.

du clergé. Ainsi, à propos du mariage du margrave Karl Wilhelm de Brandebourg avec la marquise de Salmour, elle note: »D'abord le pape a annulé ce mariage, ensuite il l'a entériné; je voudrais savoir quand il était infaillible«⁵³.

Les antécédents religieux de Saint-Simon sont évidemment très différents de ceux de Madame, mais on constate, au-delà des différences dues aux particularités des paysages religieux dans lesquels les deux personnages ont grandi, des ressemblances dignes d'être relevées. Comme Madame, Saint-Simon est fataliste providentialiste: peu important les agissements et les calculs des hommes, c'est la Providence qui dispose de tout. Nous l'avons déjà vu recommander au courtisan une attitude d'abandon à la Providence qui n'est pas fort éloignée, somme toute, du *laissez faire Dieu* quiétiste. Il note ailleurs, au moment du départ en Espagne de Philippe V accompagné du duc de Beauvillier:

Laissons-les aller, et admirons la providence qui se joue des pensées des hommes et dispose des Etats. Qu'auraient dit (...) Charles V et Philippe II, qui ont voulu envahir la France à tant de différentes reprises (...), de voir un fils de France devenir roi d'Espagne par le testament du dernier de leur sang (...)? Que de grandes réflexions à faire«⁵⁴!

Sur le plan religieux, sa catholicité sincère ne fait pas de doute, mais il plaide lui aussi pour la liberté des croyances et se méfie des Jésuites ultramontains. *Leur politique et leur jalousie, observe-t-il, a causé et cause encore de grands maux«⁵⁵. Et bien sûr, il se déclare gallican convaincu, plus encore par conscience que par la plus saine politique«⁵⁶. Comme Madame, il ne croit pas du tout à l'infaillibilité du pape. Je suis fort éloigné, écrit-il, de croire le pape infaillible en quelque sens qu'on le prenne«⁵⁷. De même, sans être janséniste, il partage l'admiration de Madame qui écrit:*

»Bien que j'aie plus d'amis parmi les jésuites que parmi les jansénistes, il faut accorder ceci aux derniers: ils vivent en bons chrétiens et ne méritent pas leurs malheurs«⁵⁸.

Et Saint-Simon:

Sur Port-Royal, je pense (...) que ce que les derniers siècles ont produit de plus saint, de plus pur, de plus savant, de plus instructif, de plus pratique, et néanmoins de plus élevé, mais de plus lumineux et de plus clair, est sorti de cette école (...), (et) que le nom de jansénisme et de janséniste est un pot au noir de l'usage le plus commode pour perdre qui on veut...«⁵⁹.

Comme Madame, Saint-Simon condamne amèrement tant la Révocation que les persécutions qui frappent les opposants de la Constitution *Unigenitus* qui menaçait l'indépendance de l'église gallicane. Il va jusqu'à écrire: »La conduite barbare qu'on avait tenue avec les huguenots après la révocation de l'édit de Nantes devint en gros le modèle de celle qu'on tint, et souvent toute la même, à l'égard de tout ce qui ne put goûter la Constitution«⁶⁰. Enfin, comme Madame, il regrette les divisions internes

53 Bod. I., 221.

54 B. VII, 347-348.

55 B. XXII, 7.

56 Ibid., 5.

57 Ibid., 6.

58 Bod. II, 277.

59 B. XXII, 6-7.

60 B. XXVIII, 294.

qui séparent les chrétiens d'obéissance romaine: *«Je tiens tout parti détestable dans l'Eglise...»*⁶¹.

Nos deux témoins ne se laissent pas seulement confronter sur le plan de la pensée, mais encore sur celui de la vision. Il est évident qu'il est impossible, dans les dimensions d'un article, d'épuiser cet aspect (il faudrait un livre...), ni même d'en signaler les principaux jalons. Contentons-nous d'un seul exemple qui illustre que nos deux chroniqueurs passionnés de l'ère louis-quatorzienne ont une prédilection marquée pour les interprétations historiques les plus dramatiques et les plus colorées. Ils sont ainsi les seuls, parmi les témoins majeurs de l'époque, à être fermement convaincus que Madame Henriette et Louvois furent tous les deux empoisonnés. Cette tendance partagée mériterait un examen approfondi.

Mais il est temps de conclure. Nous avons constaté que Saint-Simon doit très peu à Madame qui le mentionne à peine, mais que Madame lui doit beaucoup. Son nom apparaît d'innombrables fois dans les *«Mémoires»* de Sourches et dans le *«Journal»* de Dangeau, à tel point que les éditeurs de ce dernier ont renoncé à la faire figurer dans la table générale des noms. Mais elle ne fait que traverser ces milliers de pages sans laisser des traces durables. Dans les *«Mémoires»* de Saint-Simon, elle est campée, solidement vivante, au cœur même du texte. On n'échappe pas à l'impression qu'elle fascinait Saint-Simon avec ses allures baroques et tudesques.

Il y a bien sûr un certain nombre d'erreurs dans les propos saint-simonistes sur la Palatine. Par exemple son affirmation qu'elle n'avait jamais vu cette tante Sophie qui était sa correspondante préférée⁶². Mais n'oublions pas que Saint-Simon, après tout, n'eut pas le privilège de pratiquer ses lettres où elle ouvre son cœur avec ce mélange de naïveté, de chaleur et de bon sens auquel on ne peut rester insensible. Quant au lecteur qui, par la nature même de sa recherche, a passé vingt ans à faire la navette entre les *«opera»* tant *«maiora»* que *«minora»* de Saint-Simon d'un côté, et de toutes les lettres publiées de Madame de l'autre, il est en mesure d'affirmer que l'image que Saint-Simon a laissée de Madame correspond parfaitement à l'autoportrait physique, moral et intellectuel que la Palatine a tracé d'elle-même dans ses milliers de lettres, et que les regards que ces deux polygraphes enragés ont braqués sur les cours de Louis XIV et du Régent trahissent une affinité morale, artistique et intellectuelle évidente.

Ecrits directement sous le coup de l'émotion provoquée par l'événement, ou une trentaine d'années après pendant lesquels les souvenirs ont macéré dans on ne sait quelle substance alchimique, les *«Briefe»* de Madame et les *«Mémoires»* de Saint-Simon seront à tout jamais des témoignages irremplaçables et concordants sur l'époque louis-quatorzienne. Il est seulement regrettable que les uns soient moins bien connus que les autres.

61 B. XXII, 5.

62 B. V, 47.